



Compte rendu du conseil d'administration du 08/07/2009

Ordre du jour

1. Pas de distribution de légumes le 15/07.....	1
2. Appel à volontaire au Biaujardin.....	2
3. Lavage des boîtes de fromages blancs.....	2
4. Inscriptions contrat hiver.....	2
5. A la recherche d'un référent pour le contrat fromages	2
6. Contrat œufs.....	3

Présents :

MOTHES Stéphanie (référente contrat fruits)
CANNAS Sandrine
CROS Sébastien
PIGNERET Pascal
Françoise
ALLIGIER Ludivine (référente contrat légumes - référente communication)

1. Pas de distribution de légumes le 15/07

Le jardin est envahi de panic, une saleté de graminée...

Même en chimie les désherbants ne marchent plus contre elle...

Il ne reste que quelques jours pour sauver la récolte de betteraves rouges et d'endives de cet hiver;(ce qui ne sera pas nettoyé semaine prochaine devra être ratiboiser à coup de tracteur pour qu'au moins le panic ne graine pas)

Si on ne fait rien rapidement, les carottes seront elles aussi en grand danger d'ici une dizaine de jours. Les céleri rave demandent un passage manuel sur le rang cette semaine, les poireaux la semaine prochaine.

Et toutes ces tâches s'ajoutent au travail normal.

Donc si on veut des légumes cet hiver, il faut accepter de nous en passer la semaine prochaine. **La distribution de légumes du mercredi 15 juillet n'aura donc pas lieu.** (n'oubliez pas la distribution de fromages).

C'est à ce prix qu'il y aura une chance d'avoir une gamme correcte de légumes cet hiver.

C'est maintenant que tout le fondement de l'AMAP prend son sens.

2. Appel à volontaire au Biaujardin

En complément du point précédent, un appel à volontaire est lancé pour désherber le week end du pont du 14 juillet. Si les adhérents souhaitent plutôt y aller en semaine, c'est possible aussi. Tout coup de main sera bon à prendre.

3. Lavage des boîtes de fromages blancs

Les adhérents doivent rendre les boîtes de fromages blancs lavées, de façon à ce qu'elles puissent être réutilisées => faire un article sur le site (action Ludivine)

4. Inscriptions contrat hiver

Les contrats semestriels hiver-2009 porteront du 14/10 au 31 mars.
Un contrat annuel sera possible pour tous les produits. Date de fin à fixer.

Les dates d'inscriptions seront le :

16 septembre, 23 septembre et 30 septembre pour les ré-inscriptions des adhérents actuels
Toute personne qui n'aura pas fourni tous les éléments nécessaires à l'inscription après le 30 septembre ne sera pas réinscrite. Nous serons fermes sur ce point cette année.

Pour les nouveaux adhérents, une séance de présentation générale de l'AMAP aura lieu le 7 octobre, suivi d'une séance d'inscription.

Les dernières inscriptions s'étaient particulièrement bien déroulées, nous allons reproduire la même organisation : 5 personnes sont nécessaires à chaque séance pour que les inscriptions se passent bien :

- 1 personne pour les contrats légumes
- 1 personne pour les contrats fromages
- 1 personne pour les contrats fruits
- 1 personne pour la gestion des adhésions
- 1 personne pour donner des renseignements, donner les contrats...

Merci de prendre contact avec l'AMAP (guillamap@gmail.com) si vous pouvez participer.

Liste des tâches à faire :

- Pour les référents de contrat :
 - mettre à jour la liste des adhérents.
 - Définir les dates de non-distribution avec les producteurs
 - Préparer les contrats (prévoir le contrat annuel)
 - Imprimer les contrats, les fiches d'adhésions, les chartes.
- modifier le bulletin d'adhésion pour figurer les éventuels co-paniers (action Ludivine)
- écrire une charte de l'amapien.

5. A la recherche d'un référent pour le contrat fromages

Suite à un heureux événement (un futur mini-amapien !), Christelle Olivier ne peut plus assurer la référence du contrat fromages. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau référent.

Quelles tâches incombent à un référent producteur ?

- être l'interlocuteur privilégié du producteur et faire remonter les informations au CA

- servir d'interface entre les amapiens et le producteur
 - être garant de la liste des adhérents au contrat du producteur (fichier excel à tenir à jour, au moment des inscriptions vérification des chèques et impression des contrats)
- Si vous êtes intéressés, prendre contact avec l'AMAP (guillamap@gmail.com)

6. Contrat œufs

Les chevriers proposent de mettre en place un contrat œufs.

Les administrateurs étaient trop peu nombreux pour décider, mais un débat sera lancé aux membres du CA pour discuter ce point.

Le contrat pourrait être lancé dès le contrat hiver 2009.